



RÈGLEMENT – CAHIER DES CHARGES 2018

TROPHÉE DÉPARTEMENTAL des JEUNES CYCLISTES

De la HAUTE-SAVOIE

L'école de vélo a pour objectif la découverte et la pratique du cyclisme dans sa diversité. Le Comité Départemental de Haute-Savoie organise un Trophée départemental du jeune cycliste et un Trophée départemental du jeune vététiste comprenant un classement par club.

Ce document reprend le règlement du seul Trophée départemental du jeune cycliste.

1 - Rappels sur l'activité jeunes route

Les écoles de cyclisme sont ouvertes aux jeunes âgés de 4 à 14 ans dans l'année.

Catégories	Âges	Années
Pré-licenciés	de 4 à 6 ans	2014-2013-2012
Poussins	de 7 à 8 ans	2011-2010
Pupilles	de 9 à 10 ans	2009-2008
Benjamins	de 11 à 12 ans	2007-2006
Minimes	de 13 à 14 ans	2005-2004

▪ 1-1 Catégories de licences autorisées

Les licences compétitions « Jeunes » de l'année ou licences accueil.

Les coureurs **cadets, cadettes** ne seront plus acceptés sur les épreuves du TDJC.

▪ 1-2 Equipement vestimentaire et sécurité :

Le port du casque à coque rigide et des gants est obligatoire à l'échauffement et en compétition ; pour les participants et les accompagnants.



▪ 1-3 Matériel, développements et braquets

Le coureur doit se présenter avec un vélo propre, en bon état, et répondant à la réglementation FFC. Pour les cyclo-cross, les VTT sont admis à condition de ne pas présenter de danger (corne de vache, béquille...).

Pour les épreuves sur route, piste, le développement est limité à :

5,60 m pour pré-licenciés, poussins, pupilles, (ex : 42/16 pour des roues de 700)

6.40 m benjamins (ex : 42/14 pour des roues de 700)

7.01 m pour les minimes (ex : 46/14 pour des roues de 700).

Un contrôle des développements sera effectué avant chaque course.

Lors des cyclo-cross les développements ne seront pas limités.

2 – Epreuves des écoles de vélo

Une compétition école de vélo comporte au moins 2 épreuves et chaque coureur est tenu de participer à toutes les épreuves du jour. Elles se travaillent dans les séances des écoles de vélo des clubs.

Points particuliers de la réglementation « Ecole de vélo FFC » :

- Le coureur doit passer la ligne d'arrivée les deux mains sur le guidon (un coureur franchissant seul la ligne d'arrivée en vainqueur, peut lever un bras).
- Chaque coureur doit défendre ses chances à l'arrivée, pas de course d'équipe en bloquant les autres concurrents.
- Le bidon est autorisé à partir de la catégorie benjamin.
- Il n'y a pas de ravitaillement autorisé pendant les épreuves route ou cyclo-cross.
- Les courses des pré-licenciés et poussins peuvent être encadrées par un ouvrier et deux éducateurs en serre-file, aucun adulte à vélo ne sera toléré sur le circuit des épreuves des pupilles, benjamins et minimes.
- Un seul et unique vélo est autorisé par journée de course (sauf si cyclo-cross avec épreuve routière – pour une épreuve de cyclo-cross en deux manches, un seul vélo est autorisé).
- Le changement de vélo ou accessoires est interdit pour toutes les épreuves.
- Le départ des épreuves se fait pied à terre (sauf sprint & CLM , jeux svt organisateur).
- **Les Freins à disque sont interdits sur les épreuves route**

2-1 Epreuves d'adresse (jeux FFC)

Ces épreuves se disputent sur un parcours où sont répartis divers obstacles obligeant à réaliser certains gestes techniques (passages sous obstacles, slaloms, ramassages d'objets, descentes de vélo...). Le départ se fait pied à terre.

Temps maximum :

- Pré licenciés : 2 mn (~5 jeux)
- Poussins et Pupilles: 2 mn 30 (~8 jeux)
- Benjamins: 3 mn (~8 jeux)
- Minimes: 4 mn (~10 jeux) Ou 5 mn épreuve d'adresse sur parcours de cyclo-cross

Un temps « **bonus** » de **10 secondes** sera attribué pour les participants ayant fait **zéro faute**.

NB : Afin de travailler les jeux en école de vélo, les clubs voulant organiser une épreuve de jeux devront informer au plus tôt la commission pour validation de ceux-ci pour diffusion à tous les autres clubs ; prévoir des fiches types des jeux retenus (d'après feuilles des jeux cyclistes FFC) à donner aux arbitres le jour de l'épreuve.



2-2 Epreuves sur route

Distance maximum :

- Pré licenciés: ~1 km
- Poussins: 5 km
- Pupilles: 10 km
- Benjamins: 15 km
- Minimes: 30 km (40 km pour épreuves officielles)

Afin de préparer au mieux les coureurs pour l'année suivante, nous conseillons d'approcher au plus près la distance maximale.

- **NB : Frein à disque interdit sur épreuve route**

2-3 Epreuves de Vitesse

Des séries de sprint (départ arrêté ou départ lancé) peuvent également être organisées. Le départ doit être à **1 mètre** (axe de roue) des cellules de chronométrages.

En cas d'incident de parcours (coureur qui déchausse ou qui déraille par exemple), le jeune a droit de recommencer une seule fois (si l'épreuve comporte 2 sprints, le jeune ne peut recommencer).

2-4 Epreuves Combinées

Des épreuves pouvant contenir des épreuves de vitesse, d'adresse, etc.

2-5 Épreuves de cyclo-cross

Le vélo VTT est autorisé sur les épreuves de cyclo-cross dans toutes les catégories des écoles de vélo.

L'épreuve comporte des obstacles naturels (buttes, fossés, arbres à contourner, obstacles à sauter) et artificiels (planches, rondin, etc.).

Tout franchissement d'obstacle doit pouvoir s'effectuer à vélo ou par soulevé (portage interdit). Les escaliers sont interdits.

Une planche de 20cm maximum est autorisée pour les benjamins et minimes, elle est interdite pour les autres catégories.

Une zone de dépannage (changement de roue **UNIQUEMENT**) est matérialisée sur le parcours.

Elle sera de préférence à côte du départ. Une aide pourra néanmoins être donné sur le parcours ; exemple déraillement, etc. (sauf changement de roue).

Le changement de vélo est interdit.

Durée maximum :

- Pré-licenciés : 5 min
- Poussins : 7 min
- Pupilles : 10 min
- Benjamins : 15 min
- Minimes : 20 min



CALENDRIER DES COURSES DU TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DU JEUNE CYCLISTE 2018

- **15/04 UC Seyssel-Frangy à Motz** **Cyclocross + Cyclocross**
- **29/04 UC Gessienne à Prévessin** **Route + jeux**
- **20/05 UC Passy à Passy** **Route + jeux /CIm**
- **02/06 CS Megève à Mègève** **Route + jeux**
- **17/06 VC Annemasse à Ville la grand** **Route + sprint**
- **07/07 VC Cluses à Cluses-Scionzier** **Route + jeux**
- **15/07 Annecy CC à Metz-Tessy** **Route + jeux**
- **02/09 Team Allinges-Publier à Orcier** **Route + Course de côte**
- **23/09 Evian vélo à Evian** **Cyclocross + CIm cyclocross**
- **30/09 Team Allinges-Publier Amphion-les-bains** **Cyclocross**

L'épreuve du 30/09 servira de finale pour le Trophée Départemental du Jeune Cycliste et pour le Trophée Départemental du Jeune Vététiste.

3- : Organisation des différentes épreuves

Lors de chaque compétition, le club organisateur s'engage à proposer une manifestation conviviale et à mettre tout en œuvre pour que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions : fluidité des épreuves, informations aux coureurs, classements affichés dans des délais raisonnables, sécurité du circuit et aux abords ...

➤ **Les horaires des manches du TDJC sont uniformisés :**

➤ **9h : remise des dossards - 9h30 : réunion éducateurs - 10h : 1er départ.**

La date et les détails d'organisation des épreuves seront confirmés par chaque organisateur le plus tôt possible et devront parvenir aux responsables des clubs au moins 21 jours avant l'épreuve.

- Ne pas oublier de déclarer l'épreuve auprès du Comité Auvergne Rhône-Alpes (Délivrance de l'assurance responsabilité civile organisateur + l'attestation de conformité).
- Les organisateurs enverront aux arbitres et au responsable des transpondeurs, la liste des engagés avec leur dossard pour la course. (Prévoir les grands chiffres pour les PL et poussins ; exemple 901.)
- L'épreuve ayant été déclarée à la FFC, les engagements se font par Internet (www.ffc.fr) comme toute épreuve routière. Les engagements sont gratuits pour ces épreuves écoles de vélo.
- Si inscription sur place, le retardataire sera mis en dernière ligne.



3-1 : Déroulement des épreuves

- Afin d'éviter toute irrégularité et toute contestation, la réglementation FFC en vigueur sera strictement appliquée (pour les épreuves d'adresse, il sera fait application du règlement de l'épreuve préparée par le club organisateur).
- Toutes les épreuves seront dirigées par un jury composé d'un arbitre officiel et/ou d'au moins un éducateur diplômé du club organisateur ; ce jury pourra être complété par des arbitres stagiaires jeunes ou un jeune.
- Les épreuves sont identiques pour les garçons et les filles d'une même catégorie de pré-licenciés à minimes.
- Un délai suffisant est à prévoir avant chaque épreuve pour effectuer le contrôle des braquets.
- Chaque club peut proposer un(e) jeune licencié(e) volontaire pour aider à l'arbitrage
- Pas d'échauffement sur les parcours pendant le déroulement des épreuves.
- En fonction du nombre de coureurs engagés dans chaque catégorie, des épreuves spécifiques féminines pourront être organisées si dans une catégorie au **moins 8 filles** sont présentes.
- Des classements séparés garçons et filles seront établis pour chaque épreuve.
- Seul le responsable de chaque école de vélo désigné comme tel sur la liste d'engagement pourra porter réclamation auprès du jury. En début de saison, chaque club devra porter ce règlement à la connaissance de tous ses coureurs, éducateurs ainsi qu'aux parents des jeunes coureurs. Un exemplaire de ce règlement sera diffusé à chaque coureur. Le règlement sera publié sur le site du comité départemental afin de permettre à tous d'en prendre connaissance.
- En cas d'entrave au règlement ou le constat d'un comportement incorrect (du coureur ou d'un proche), un jury, composé d'un représentant de la commission jeune, de l'arbitre désigné et d'un représentant du club du coureur, sera seul juge et pourra appliquer une sanction allant jusqu'à la mise hors course et/ou une pénalité de points au classement club de la journée.
- Un éducateur de chaque club cherchera les dossards et les transpondeurs, il redonnera l'ensemble à la fin de l'épreuve.
- Le jury diffusera immédiatement sa décision au public avant publication des résultats

3-2 Sécurité :

- L'organisateur doit mettre en œuvre les moyens humains et matériels adaptés selon l'importance de la manifestation (nombre de compétiteurs, âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc.)

- L'organisateur a une obligation de moyens qui lui impose de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents et de mettre en place une chaîne de secours, de soins et d'évacuation (parmi les concurrents, le public ou l'organisation).

- Pour toutes les épreuves, l'organisateur présentera les moyens de secours suivant les règles FFC. Les dispositions relatives à ces moyens de secours seront fonction de l'importance de la manifestation et de la nature du parcours.



3-3 Comportement et Fair-play:

N'oublions pas que nous sommes en écoles de vélo, et que l'on fait du sport pour se faire plaisir.

Ci-joint en annexe le rôle des parents et accompagnants (info comité régional)

ANNEXE 1

4- Ordre de départ :

Épreuves route et épreuves de cyclo-cross : La position des coureurs est individuelle selon l'ordre des résultats du TDJC 2017 puis d'après les résultats de l'année en cours.

- Pour la première course les coureurs seront mis par ordre du classement 2017 avec une répartition d'âge (exemple : 3 premiers pupilles 1 + 3 premiers poussins 2).
- Une mise en grille sera faite de sorte que l'on puisse circuler entre les participants.
- Tout participant qui changera de place avant le départ sera mis en dernière ligne.
- Tout coureur ne respectant pas ces règles se verra averti dans un premier temps et disqualifié dans un second temps.
- Les coureurs hors-département (excepté UC Gessienne) partent en dernière ligne.
- Si inscription sur place, le retardataire sera mis en dernière ligne.

Voir Annexe 3

5- Résultats

Afin de faciliter la tâche de chacun, le même format informatique (Excel) sera utilisé pour les classements.

La remise des prix de chaque épreuve sera organisée dans les meilleures conditions et dans un délai respectable afin que chacun puisse y participer.

Le résultat de chaque épreuve sera affiché, dans les délais les plus brefs suivant la fin de l'épreuve, à proximité de la ligne de départ / arrivée.

Les classements devront être adressés au plus vite, par mail (format Excel) à Pierre SCHOCH à l'adresse_mail lyschoch@gmail.com et pilot.jef@orange.fr pour l'établissement ordres de départ et classement des clubs.

6- Classements

6.1 Classement individuel du jour

Pour chaque catégorie, deux classements individuels du jour (garçons et filles) sont établis en tenant compte des coureurs présents (coureurs du département et coureurs licenciés hors département) suivant le barème de points.

Le classement général annuel individuel, il ne sert que pour l'ordre de départ.

Voir ANNEXE 2



Epreuve prioritaire en cas d'égalité

Motz	Cyclocross 1	Cyclocross 2
Prévessin	Sprint/ jeux	Route
Passy	Jeux / Clm	Route
Megève	Course de côte	Jeux/cyclo
Annemasse	Sprint	Route
Cluses-Scionzier	Jeux	Route
Metz-tessy	Sprint/ jeux	Route
Orcier	Course de côte	Route
Evian	Cl-Montre Cyclocross	Cyclocross
Finale		
Amphion les bains	Cyclocross	

6.2 Classement des clubs

Le classement par club sera effectué en tenant compte du classement **des deux meilleurs** coureurs **garçons** et de la **meilleure fille** (classement indépendant de celui des garçons) classés de chaque club dans chaque catégorie (de Poussins à minimes).

Calcul - Cas général

Le club a deux garçons et une fille classés. Sachant que le premier marque 1 point, le deuxième 2 points, etc. La somme est faite des 2 premiers coureurs garçons et de la première fille classés de chaque club. Exemple: 2^{ème}, 5^{ème} et 2^{ème} fille = 2 + 5 + 2 = 9 points

Calcul - Cas particulier

Le club n'a qu'un seul coureur classé dans une catégorie ou n'en a pas.

Exemple :

Un seul coureur du club classé 8^{ème} et 25 coureurs classés dans la catégorie dont 8 filles:
 $8 + (25+1) + (8+1) = 43$ Le club a 43 points pour cette catégorie.

Si aucun coureur classé : $(25+1) \times 2 + (8+1) = 61$ points

Le Club obtient 61 points pour la catégorie.

On additionne les points de toutes les catégories pour chaque club. Le club qui obtient le moins de points est proclamé vainqueur du jour.

En fonction du classement du jour, chaque club reçoit un certain nombre de points



suivant le barème ci-après :

Attribution des points :		le 1 ^{er} club : 30 points	le 2 ^{ème} club : 28 points
le 3 ^{ème} club : 26 points	le 4 ^{ème} club : 24 points	le 5 ^{ème} club : 22 points	le 6 ^{ème} club : 20 points
le 7 ^{ème} club : 18 points	le 8 ^{ème} club : 16 points	le 9 ^{ème} club : 14 points	le 10 ^{ème} club : 12 points
le 11 ^{ème} club : 10 points	le 12 ^{ème} club : 8 points	le 13 ^{ème} club : 6 points	le 14 ^{ème} club : 4 point

Le 15^{ème} et suivants marquent **2** points

A la fin de la saison, est proclamé vainqueur le club qui aura obtenu le plus de points.

7- Récompenses – Remise des prix

Au classement du jour, les trois premiers (garçons et filles) seront récompensés par des coupes ou des trophées, et éventuellement des prix. Tous les autres jeunes pourront être récompensés par des médailles ou des prix. Conformément aux dispositions en vigueur, il ne pourra être remis que des prix en nature.

Pour la remise des prix, les trois premiers coureurs de chaque épreuve sont tenus de se présenter et de porter le maillot du club.

Un challenge sera remis au club vainqueur et conservé pour une durée d'un an.

Il sera définitivement acquis à un club après trois victoires consécutives.

8- Prestations

L'ensemble des prestations (matériels et personnels : ravitaillement, sécurité, pointage) est à charge du club organisateur. Les commissaires et le comité départemental ont la responsabilité d'apporter le matériel nécessaire à leurs prestations.

Le club organisateur mettra également deux personnes au minimum à disposition des commissaires (inscriptions, pointage, édition des résultats, etc. ...). Les éducateurs de chaque club pourront être mis à contribution par les commissaires pour les aider dans leurs tâches.

9- Composition de la commission jeunes route :

SCHOCH Pierre (UC Seyssel-Frangy)

BARBEREAU Anne-Pascale (Team Allinge-Publier)

JACQUEMOT Laurent (Evian Vélo)

BLANCHET Denis (VC CLUSES-SCIONZIER)

Classement : **PILLOT Jean-François**

Se référer à ces personnes pour toutes questions ou remarques lors des manches TDJC.



10- Sélection Trophée Régional

Pour 2018, le trophée régional aura lieu les **09-10 juin 2018** à Cusset près de Vichy.

La sélection haut-savoyarde sera effectuée par les membres de la commission jeunes route et le président du comité départemental ; elle sera composée de 24 coureurs.

- 12 filles soit 3 pupilles + 4 benjamines + 5 minimes
- 12 garçons soit 3 pupilles + 4 benjamins + 5 minimes
- Les coureurs sélectionnés et remplaçants (1 par catégories en garçons) devront être disponibles **le samedi 26 mai 2018** pour préparer cette épreuve.
- Les résultats sportifs de la saison en cours sont pris en compte ainsi que la performance de l'équipe au global.
- Les féminines pourront toutes participer, mais le comité encadrera que les 12 sélectionnées, une mise en grille sera faite d'après les résultats de l'année.
- La participation à 1 épreuve + la manche de cyclocross le 15/04, parmi les manches précédant le T.R, est préférable pour prétendre à cette sélection.

NB : Une participation (par enfant sélectionnés) sera demandée pour les frais du déplacement.

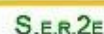


Le rôle des parents dans la performance sportive

10 commandements pour vous aider à prendre du recul

1. Je me rappelle que mon enfant fait du sport pour son plaisir et non le mien.
2. Je le sensibilise au fait qu'il y a une opportunité d'évolution dans chaque situation, qu'elle soit connotée positivement ou négativement (victoire ou défaite)
3. Je ne critiquerai jamais mon enfant sur une erreur ou une défaite lors d'une compétition. Je le soutiendrai, lui ferai un feedback positif et motivant.
4. Je respecterai les coéquipiers de mon enfant, ses adversaires, les arbitres, les bénévoles.
5. Je n'oublierai pas que mon enfant n'est pas un professionnel miniature et par conséquent, il ne peut pas être évalué avec les mêmes critères qu'un professionnel.
6. Je ne remplacerai pas le coach et lui ferai confiance quant à ses compétences.
7. Je ne transfère pas mes envies de réussite ou ma carrière rêvée sur lui...
8. Mon enfant n'est pas responsable de mes propres frustrations en cas de non réussite, c'est à moi de gérer mes propres états d'âme.
9. J'aime mon enfant de façon inconditionnelle.
10. Je laisse à mon enfant un espace d'autonomie et de développement.

Pour conclure, il n'y a pas de relation idéale mais des relations uniques, singulières à entretenir continuellement pour favoriser le bien-être et la performance de vos enfants. Bien évidemment, pour bien accompagner son enfant, il est nécessaire de bien s'accompagner soi-même ! Pour cela, il est bon d'avoir conscience de sa façon d'être, de fonctionner, de gérer ses émotions, pour éviter de lui transférer ce qui nous appartient !



ANNEXE 2

Grille de points

place	points	différence
1	202	
2	191	-11
3	181	-10
4	171	-10
5	161	-10
6	152	-8
7	144	-8
8	136	-8
9	128	-8
10	120	-8
11	115	-5
12	110	-5
13	105	-5
14	100	-5
15	95	-5
16	92	-3
17	89	-3
18	86	-3
19	83	-3
20	80	-3
21	78	-2
22	76	-2
23	74	-2
24	72	-2
25	70	-2
26	68	-2
27	66	-2
28	64	-2
29	62	-2
30	60	-2
Places suivantes :		-1 jusqu'au

Exemples de points :

Un coureur gagne la course et termine
5^{ème} du sprint, le calcul est le suivant :
(1^{er}) **202** + (5^{ème}) **161** = **363**
Son résultat du jour est donc **363** points.

Le classement se fait donc à l'addition des points gagnés à
chaque épreuve.

Dans la même catégorie, une fille gagne la course et termine
4^{ème} au sprint (4^{ème} féminine !)

Le calcul est le suivant :
(1^{ère}) **202** + (4^{ème}) **171** = **373**
Son résultat du jour est de **373** points.

PS : coureur contraint à l'abandon :
Marque les points du dernier – 25 points

ANNEXE 3

Mise en ligne pour les départs des courses route & cyclo-cross

- Ligne de 8 coureurs sauf manque de place (6 minimum)

Pour la finale avec les VTT :

Mise en ligne cote à cote :

Ligne 1 *cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT* +*cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT*

Ligne 2 *cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT* +*cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT*

Ligne 3 *cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT* +*cyclo-cross* + *VTT*+ *cyclo-cross* + *VTT*

...

- **Si les filles courent avec les garçons ; par ligne de 8 coureurs dont 2 filles sur un côté:**

Ligne 1 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille** + **Fille**

Ligne 2 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + **Fille** + **Fille**

Ligne 3 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille** + **Fille**

Ligne 4 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons + **Fille** + **Fille**

Ligne 5 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons+ Garçons+ Garçons

...

- **Si les filles courent avec les garçons ; par ligne de 6 coureurs dont 2 filles sur un côté:**

Ligne 1 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille** + **Fille**

Ligne 2 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille** + **Fille**

Ligne 3 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille** + **Fille**

Ligne 4 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ **Fille** + **Fille**

Ligne 5 Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons+ Garçons + Garçons

...

RAPPEL : ORDRE D'APPEL DES COUREURS POUR LES COURSES ROUTES & CYCLO-CROSS D'APRES LE CLASSEMENT DU TDJC.

Les coureurs hors TDJC seront placés en dernier.

11 : Affichage du Règlement

Le présent règlement devra être affiché, de façon à être facilement consultable, près de la table d'inscription ; il est également en ligne sur le site du comité <http://www.cyclisme-haute-savoie.com/>

